

Atelier 3 : formations professionnelles et technologiques

L'atelier a réuni 14 personnes, outre les 3 modérateurs, Mme Alexis Darline, secrétaire générale de l'université Quisqueya, a fait un exposé sur la situation de l'éducation et de la formation professionnelle et technologique en Haïti, en s'appuyant sur les études menées par les groupes de travail sur la compétitivité et sur l'éducation et la formation.

Elle a souligné :

– l'identification de 6 secteurs prioritaires (les « grappes ») où faire porter les efforts :

agriculture-élevage

habillement

transformation alimentaire

tourisme

bâtiment et travaux publics

technologies de l'information et externalisation des services

Il est apparu que le secteur médical et para-médical doit aussi être pris en compte, notamment pour les différents métiers liés au handicap (métiers de la réhabilitation).

– les besoins en formation, qui concernent surtout les niveaux ouvrier qualifié et technicien supérieur

– à ces deux catégories de besoins doivent répondre deux formes de formation diplômantes :

une formation adaptée à l'insertion des bacheliers pour les mener au niveau bac+2 ou bac+3 »

une formation visant à récupérer les jeunes ayant acquis une expérience professionnelle (ouvriers qualifiés) dans la perspective d'une insertion locale .

Un dispositif d'alphabétisation peut s'avérer nécessaire.

Il faut également réfléchir à des passerelles entre les deux dispositifs

– les formations existantes doivent évoluer pour intégrer les récentes évolutions

technologiques

– des besoins en alphabétisation

– la nécessité de travailler sur la représentation des métiers

– l'existence d'un réseau de club de jeunes entrepreneurs

– le renforcement du réseau des chambres de commerce et d'industrie

Propositions du groupe

1 – Le département de l'exportation des formations technologiques, techniques et professionnelles : propose une offre intégrée construite sur un partenariat tripartite : le pays concerné, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et des entreprises.

Les secteurs professionnels et les priorités de formation seront définis par Haïiti, le MENESR apporte son expertise pédagogique par la mise à disposition de formateurs de formateurs, les entreprises fournissent le plateau technique.

2 – Une offre d'appui en ingénierie de formation (analyse et construction des besoins en formation, conception des cursus, formation de formateurs, ingénierie pédagogique, outils de professionnalisation) par deux réseaux : le réseau des IUT (ADIUT), le réseau des l'enseignement agricole (AGREENIUM : INRA, CIRAD, Agro Paritech, Agro Campus Ouest, Ecole vétérinaire de Toulouse, Montpellier Sup Agro).

3 – L'AUF est prête à accompagner la mise en place de formations bac+2 et bac+3 si cela correspond à une demande des institutions haïtiennes.

4 – La future Université de Lorraine propose « 100 ingénieurs pour demain » : accueillir pour 3 ans des jeunes haïtiens, préalablement identifiés par la partie haïtienne, sans frais de scolarité, en mobilisant un mécénat d'entreprise. Parallèlement un dispositif de retour au pays serait proposé.

5 - Valorisation de l'artisanat par la mise en place de modules ou de cursus dans les domaines du design et des arts appliqués (à relier au secteur tourisme).

6 – Des formations de formateurs peuvent être organisées en tant que de besoin soit sur place, soit à l'occasion de mobilités en France.

7 – Les points d'entrée dans les réseaux présents qui ont manifesté leur intérêt pour le partenariat sont signalés en annexe afin de faciliter les contacts par la partie haïtienne.

Conditions de succès :

- veiller à l'adéquation des formations aux besoins
- être vigilant sur le risque de fuite des cerveaux : des séquences de formation intégrées à un cursus et permettant une double diplomation (type « formation sandwich » pourront être préférées à l'offre de formation intégrale. Ces dispositifs permettent aussi plus facilement la prise en compte du contexte local.
- disposer des plateaux techniques
- mobiliser les moyens financiers pour mettre en place les plateaux techniques, financer les formations , les missions, l'installation de nouvelles entreprises
- concevoir des dispositifs permettant la formation de travailleurs en activité
- tenir compte de l'augmentation de la population handicapée

ANNEXE – Contacts réseaux français

ADIUT – Philippe PIERROT philippe.pierrot@univ-montp2.fr

AGREENIUM – Jérôme THONNAT jerome.thonnat@supagro.inra.fr

FRANCE VOLONTAIRES – Alain RAYMOND alain.raymond@france-volontaires.org

HANDICAP INTERNATIONAL – Yann COSTESEQUE ycosteseque@handicap-international.org

MENESR – Michel Le DEVEHAT michel.le-devehat@education.gouv.fr
Elisabeth ARNOLD elisabeth.arnold@education.gouv.fr

UNIVERSITE DE LORRAINE – Jean-Paul TISOT jean-paul.tisot@ensg.inpl.nancy.fr